

# L'ÉVOLUTION DU PAYSAGE BÂTI DE LACHENAIE, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> SIÈCLES : STATUTS ÉLITAIRES ET ARCHITECTURE DOMESTIQUE DANS LES CAMPAGNES LAURENTIENNES<sup>1</sup>

JEAN-RENÉ THUOT est professeur d'histoire au Département des lettres et humanités de l'Université du Québec à Rimouski. Membre associé du Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ) et du Centre de recherches historiques de l'Ouest (CERHIO) de la France, il s'intéresse plus spécifiquement aux phénomènes de reproduction sociale dans les milieux ruraux. Ses travaux sur l'architecture domestique et les paysages bâtis font état de l'évolution des systèmes de représentations élitaires dans la vallée laurentienne. La présente étude s'insère dans le cadre d'un projet plus large intitulé « Construction des identités élitaires et architecture : l'évolution du bâti dans le milieu rural québécois du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle » qui a reçu l'appui du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture. Ses travaux actuels portent sur le rôle des réseaux d'artisans et d'entrepreneurs dans la construction des paysages ruraux des régions de Montréal et du Bas-Saint-Laurent.

> JEAN-RENÉ THUOT

Depuis plusieurs années, différentes études ont permis de préciser les profils des groupes élitaires au sein des populations rurales préindustrielles. De multiples facettes de leur trame de vie ont été mises au jour, au nombre desquelles l'éducation, les niveaux de richesse, les niveaux de vie, les réseaux de parenté et de sociabilité, et enfin l'implication au sein des institutions locales. En contrepartie, d'autres facettes du « vécu » élitaires ont été laissées en plan : le rapport à l'espace est du nombre, mais aussi et peut-être surtout le rapport au bâti, en particulier domestique.

Or, les constructions domestiques, parce qu'elles sont incarnées par des individus qui les exposent, deviennent en quelque sorte le prolongement de leur identité. À travers le bâti, les propriétaires affichent leurs valeurs, leurs ambitions, leurs intérêts, leurs projets ; en initiant de nouvelles modes, en intégrant dans les paysages ruraux de nouvelles pratiques du bâti, les habitants contribuent à modeler un savoir-être qui participe à circonscrire des repères d'appartenance des groupes sociaux. Ce processus de création émane d'un rapport dialectique, au sein duquel les individus transforment le paysage bâti par leurs initiatives et se définissent en même temps par rapport à celui-ci<sup>2</sup>.

L'examen attentif du rapport objet/homme permet la mise en relief de la capacité des groupes élitaires à se projeter au sein de leur environnement bâti. Par leur propre mise en scène, les élites locales définissent les contours de leur identité sociale et produisent les représentations nécessaires pour pérenniser



ILL. 1. 3519, BOUL. SAINT-CHARLES (LOT 1, MÉDAILLON A). | JEAN-RENÉ THUOT.

dans l'espace et dans le temps leur position sociale. Ce sont ces processus, étudiés à travers une lecture de l'évolution des formes de l'architecture domestique rurale, qui seront au cœur de notre propos.

## DE LA MAISON QUÉBÉCOISE AUX PAYSAGES BÂTIS

En territoire québécois, les travaux sur l'architecture réalisés dans une perspective sociale ont surtout porté sur les milieux urbains ou sur les bâtiments institutionnels<sup>3</sup>. En contexte rural, la question de l'architecture domestique n'a suscité que peu d'engouement d'un point de vue proprement historique. Le bilan tracé par Paul-Louis Martin est sans appel : hors des études descriptives, il n'y a pratiquement pas de travaux permettant d'apprécier l'évolution de l'architecture rurale au Québec<sup>4</sup>. Ceux de Martin, qui recadrent les pratiques architecturales dans leur perspective historique, embrassent à la fois les dimensions sociale, économique et culturelle liées à la production de l'architecture domestique :

La maison est le vêtement de la famille : elle exprime en effet par ses formes, son mode d'organisation et son décor des réalités moins tangibles comme le statut social de ses occupants, leur sens esthétique, leur sens du sacré, leur vision du monde et d'eux-mêmes. Elle appartient à un milieu physique auquel elle est reliée par des rapports de production et divers liens matériels et spatiaux. La maison est en somme un cadre matériel où façon de vivre et culture se rejoignent et évoluent en étroite parenté, par un bricolage de matériaux, d'objets et d'espaces<sup>5</sup>.

Le peu de place accordée à l'histoire sociale du bâti en milieu rural s'explique dans une large mesure par un bagage historiographique centré sur la légitimation

de la présence canadienne-française en Amérique, dont le délestage n'est pas encore complété. De ce cadre d'analyse du social a notamment surgi l'invention de la *maison québécoise*, dont le mythe fut plus tard déconstruit<sup>6</sup>. Ainsi fusionnés, le contexte social et l'habitat domestique ont produit à terme la conception d'un paysage culturel du Québec ancien uniforme et homogène véhiculé par les manuels scolaires les plus communs : une enfilade de maisons à la québécoise aux dimensions modestes et identiques habitées par la masse des habitants, disposées dans un cadre seigneurial où seuls l'église et le manoir apportent un peu de relief à la trame bâtie. Cette conception d'un paysage immobile et stable, où la Nouvelle-France ne meurt qu'à l'aube de l'industrialisation dans le dernier quart du dix-neuvième siècle<sup>7</sup>, persiste encore.

Du côté des historiens du monde pré-industriel québécois, l'homogénéité et l'immobilisme dont on avait autrefois taxé la socioéconomie ont été dépoussiérés ces dernières années<sup>8</sup>. Un premier jalon a été franchi avec la mise au jour de la culture matérielle différenciée au sein des campagnes<sup>9</sup>, qui révélait un tissu social varié et hétéroclite ; l'analyse du rapport au paysage<sup>10</sup> bâti offre ainsi l'occasion d'affiner l'examen des conditions matérielles d'existence des cercles élitaires au sein des campagnes amorcé lors de nos précédents travaux<sup>11</sup>.

Notre approche s'intéresse au processus d'évolution et de production des formes plutôt qu'aux formes elles-mêmes, en phase avec les plus récentes initiatives en *landscape history*, où les « formations sociales » se révèlent<sup>12</sup>. L'histoire sociale du bâti devient alors un outil pour questionner les appartenances, à la recherche des différentes « conditions d'existence » des acteurs sociaux ; dans cette perspective, l'objet domestique

offre une fenêtre pour « affirmer la position occupée dans l'espace social comme rang à tenir ou distance à maintenir<sup>13</sup> ». Si Paul L. Knox a montré l'intérêt de mettre au jour l'entreprise de « différenciation visuelle » des classes moyennes par un examen de leur environnement construit en contexte urbain<sup>14</sup>, l'entreprise mérite d'être conduite en milieu rural.

Nous proposons donc de brosser un portrait de ces processus de différenciation à l'œuvre en milieu rural par une démarche de reconstruction du paysage bâti ancien. Cet examen s'appuie sur deux hypothèses. La première suggère une variété de la trame bâtie en milieu rural hors des espaces villageois, la seconde suppose un relatif arrimage entre le type social et les caractéristiques générales du bâti – découlant de la précédente appuyée sur les hiérarchisations mises au jour dans le cadre de nos précédents travaux mettant en scène les structures sociales et les structures de pouvoir<sup>15</sup>. Cette seconde hypothèse doit nous mener à circonscrire l'action des élites locales dans les opérations de transformation des paysages.

## TERRAIN D'ENQUÊTE ET MÉTHODOLOGIE

Pour étudier la dialectique entre groupes sociaux et paysages bâtis, nous avons entrepris de reconstituer une section de territoire habité en nous attardant à trois moments précis de son évolution, soit 1760, 1840 et 1930. Cette périodisation nous permet de faire le pont entre l'époque de la Nouvelle-France – où s'ancre le paradigme de la *tradition* – et le passage à la société industrielle. Pour les fins de la démonstration, nous avons retenu la partie est de la paroisse de Lachenaie<sup>16</sup>. La démarche repose sur l'inventaire du bâti situé dans un rang de campagne à partir du registre foncier, couplé d'une collecte systématique

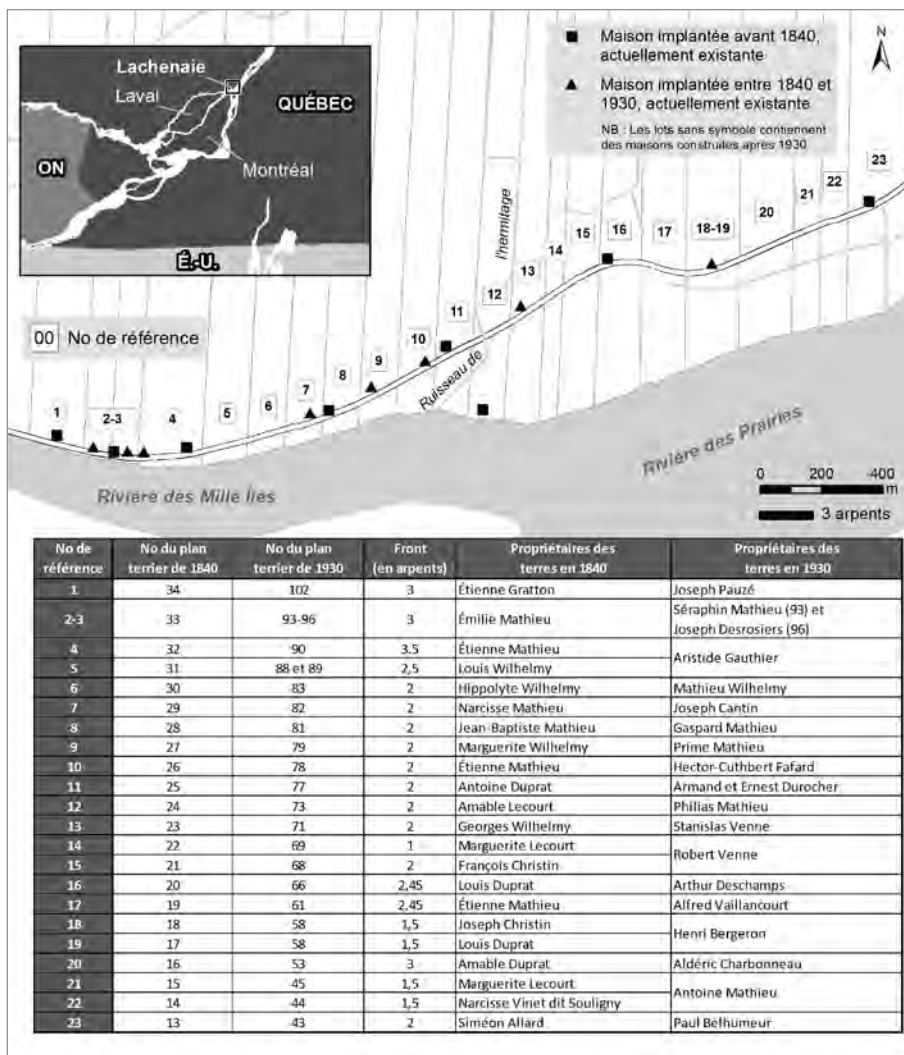
d'informations sur les occupants des lots<sup>17</sup>. Une base de données contenant toutes les informations relatives aux chaînes de titres et au bâti a été constituée à partir d'actes tirés de seize greffes de notaires<sup>18</sup>. Recensements, plans d'arpenteurs, gravures, dessins et photographies se rapportant au territoire délimité ou aux secteurs environnants sont des témoignages directs ou indirects utilisés pour mettre en scène le contexte d'habitat<sup>19</sup>. Enfin, cette démarche de recomposition des paysages est appuyée par un inventaire sur le terrain, consistant en une série de visites qui ont permis de documenter des structures toujours existantes, de localiser l'emplacement de celles qui ont disparu et enfin de réaliser des entrevues avec des informateurs qui résident sur le territoire de Lachenaie. La collecte a permis de récolter des données utiles pour tracer les portraits des trois périodes ciblées, une partie étant par la suite intégrée dans une série de dessins se rapportant aux décennies 1840 et 1930.

Nous commencerons par faire état des observations se rapportant à la première hypothèse soulevée sur la variété du bâti, dans une perspective à la fois synchrone et diachronique. Ensuite, la présentation de quelques études de cas permettra de soutenir la seconde hypothèse, qui suggère une corrélation entre le bâti et certains profils sociaux.

### LES FORMES DU BÂTI À LACHENAIE : LES MARQUES DE LA DISTINCTION

La localité de Lachenaie est située en bordure de la rivière des Mille Îles et de la rivière des Prairies, dans le secteur nord-est de la région de Montréal. Aujourd'hui intégrée à la municipalité de Terrebonne, elle subit depuis quelques années des transformations importantes associées

Carte de repérage des lots et propriétaires en 1840 et en 1930\*



\*LES NUMÉROS DE RÉFÉRENCE SUR CETTE CARTE DE REPÉRAGE CORRESPONDENT À CEUX QUI APPARAISSENT SUR LES PLANCHES DE 1840 ET DE 1930.

à l'étalement urbain. Pourtant, en dépit de ces transformations, plusieurs vestiges des habitations construites avant 1930 demeurent (voir Carte de repérage).

Le secteur étudié, situé à l'est de l'église, est communément désigné les terres du « Bas de Lachenaie » ; il comprend les lots 43 à 102 du cadastre en vigueur jusqu'en 1992, qui compte en tout vingt-trois lots<sup>20</sup>. Créée en 1681, la paroisse Saint-Charles-de-Lachenaie est l'une des

plus anciennes zones de colonisation de la région de Montréal. Malgré le ralentissement occasionné par les guerres franco-iroquoises à la fin du dix-septième siècle, le défrichement progresse rapidement : le nombre de familles résidentes passe d'une quinzaine vers 1688 à trente-quatre en 1712, avant de grimper à soixante lors de l'aveu et dénombrement de 1724<sup>21</sup>. Dans la portion est de la paroisse, celle qui nous intéresse, toutes les terres sont exploitées avant 1750.

### Portrait d'une première genèse : l'époque de la Conquête

Le mouvement d'occupation du territoire connaît une progression soutenue dans la région tout au long du dix-huitième siècle. En 1765, le recenseur dénombre déjà quelques trois cent cinquante-deux habitants sur l'ensemble du territoire de la paroisse<sup>22</sup>. L'économie du Bas de Lachenaie – avec ses terres de qualité et facilement accessibles par voie d'eau – est entièrement tournée vers la culture et le commerce du grain. Le domaine seigneurial (lot 15 en 1760), passablement rétréci à la faveur de la colonisation dans le premier tiers du dix-huitième siècle, demeure un pivot de l'activité économique grâce notamment à la présence d'un moulin à vent. Ce domaine est situé à proximité d'une importante traverse de rivière entre la paroisse et l'île de Montréal et les propriétaires de la seigneurie ne manquent pas de faire valoir ces atouts :

La traverse de La Chenaye, avec le terrain et les bâtiments y appartenants lesquels consistent en une bonne Maison, Magasin, Etable, Pigeonnier et autre Bâtiments très utiles. De plus un beau Jardin et environ douze arpents de terre sur laquelle il y a un Moulin à Vent toujours plein de Bled, dans la situation la plus agréable et la plus avantageuse pour une personne industrielle, étant sur le rivage Nord de la rivière St-Laurent et propice soit pour une Auberge ou pour le Commerce, et même pour tous les deux, vu que c'est le passage le plus proche et le plus commun pour plusieurs des Paroisses le mieux établies dans le gouvernement de Québec allant à la Ville de Montréal<sup>23</sup>.

Cette situation favorable ne contribue pourtant que très peu à l'expansion du village de Lachenaie, dont l'îlot paroissial est implanté beaucoup plus à l'ouest à la suite d'un conflit remontant aux années 1720<sup>24</sup>. L'exploitation des terres

du domaine, du moulin à vent et de la traverse, ajoutée à la circulation régulière de marchandises, permet tout de même de former un hameau dans le Bas de Lachenaie qui attire plusieurs hommes d'affaires jusqu'à la toute fin du dix-huitième siècle<sup>25</sup>.

L'aveu et dénombrement de 1724 offre un point de départ pour dresser le portrait du bâti. Sur les vingt-trois lots à l'étude, on note à cette époque la présence de neuf maisons, toutes en bois, alors qu'à peine trente pour cent des terres sont en exploitation (307 arpents sur 1096)<sup>26</sup>. Les décennies suivantes vont amener des changements significatifs au paysage construit : vers 1775, le même secteur accueille vingt-cinq maisons, dont neuf construites en pierre, soit près du triple des unités. Ces changements s'expliquent par l'établissement de familles de cultivateurs prospères, de marchands et d'hommes d'affaires. À compter des années 1750, les habitations en pierre se multiplient dans l'ensemble de la paroisse, marquant ainsi durablement le paysage.

Nous pouvons d'ores et déjà formuler un premier constat : malgré la condition de *terroir neuf* du Bas de Lachenaie, la différenciation par le bâti est très visible à l'époque de la Conquête. Le niveau de richesse des habitants participe de manière directe à teinter le paysage architectural. Ainsi, en procédant à la construction d'une maison en pierre de trente-cinq pieds par trente-deux dans les années 1740, l'agent seigneurial Louis Normandin dit Lamothe (lot 4) offre une première mesure de distinction. Érigée dans les mêmes années, la demeure du cultivateur Louis Gratton (lot 1) présente un carré de pierre semblable à celui de Normandin (33 pieds x 32 pieds) et le même nombre d'ouvertures, en plus d'« une cheminée à chaque pignon » et d'une couverture en bardeaux<sup>27</sup>. Les

enfants de Charles Mathieu et Catherine Laurier dit Cotineau, qui appartiennent également aux strates aisées de cultivateurs, emboîtent le pas avec des mises en chantier entre 1745 et 1775 : au bout du processus, les ménages de François [cultivateur, époux de Marie Contant] (lot 8), de Jean-Baptiste [cultivateur, époux de Charlotte Huboux] (lot 7), de Charles [négoçiant, époux de Geneviève Gendron]<sup>28</sup> et de Marie [épouse de Jean-Baptiste Contant, cultivateur] (lot 9) sont tous logés dans des habitations en pierre avoisinant les mille cent pieds carrés habitables au sol, alors que les maisons usuelles en offrent en moyenne de cinq cents à six cents. L'installation du marchand-aubergiste Fidèle-Félix Joly dans les années 1760 marque un tournant dans l'histoire du Bas de Lachenaie : en 1769, Joly initie la construction d'une imposante maison-magasin de quarante-huit pieds par trente-huit à proximité de la maison de l'agent seigneurial Normandin. Cette bâtisse de deux étages en pierre deviendra l'un des pivots économiques du secteur ; visible à distance, elle a dû s'imposer rapidement comme un point de repère pour les habitants de la région, après les quelques décennies de règne du marchand Gilles Lecourt [époux de Marie Ménard] (lot 12)<sup>29</sup>. L'occupation de fonctions publiques importantes dans la communauté permet d'expliquer en substance ces différences. En 1775, les autorités britanniques consacrent l'ascendant de Normandin (major), de Joly (capitaine), de François Mathieu (lieutenant) et de l'ancien capitaine Étienne Lecourt (lot 13)<sup>30</sup> par la distribution de nouvelles commissions d'officier de milice. Tous sont propriétaires d'une habitation en pierre de volume important.

La différenciation du bâti est visible non seulement entre certaines structures, mais aussi certains lots. Le lot de Jean-Baptiste Mathieu (lot 7) accueille ainsi une

maison en pierre qui voisine une « petite mauvaise maison » de moindre valeur<sup>31</sup>. Chez Normandin dit Lamothe (lot 4), la maison de pierre partage un même lot avec « une seconde maison en bois levée en pommes de diverses bois [...] mauvais planchers haut et bas, trois croisées mal vitrées [...] de quinze pieds sur vingt et une<sup>32</sup> ». Plus à l'est, la terre de Michel Lecourt (lots 18-19) laisse voir « deux maisons en pieux de bout l'une de vingt cinq pieds sur une face et dix huit de long neuve et l'autre de même grandeur mais presque hors de service<sup>33</sup> », un portrait qui détonne avec celui offert par l'habitation en pierre de plus de mille pieds carrés du voisin, Joseph Charbonneau (lot 17).

Les données recueillies nous amènent à poser un deuxième constat général : la mesure de l'évolution de la trame offre une vitrine instructive sur le cycle de vie du bâti. Dans le dernier tiers du dix-huitième siècle, le renouvellement n'en est pas à sa première phase : aux minces vestiges de la première colonisation du dix-septième siècle a succédé une autre série de maisons en bois entre 1700 et 1725, avant une première vague de constructions en pierre qui s'étire de 1740 à 1770. Ainsi, en 1788, la demeure de l'agent seigneurial Normandin est déjà présentée comme une « vieille maison<sup>34</sup> », « en mauvais état, la couverture totalement pourrie, le pignon fendu [...], les fenêtres du greniers sans vitres<sup>35</sup> » ; en 1792, dans le secteur ouest de Lachenaie, la maison en pierre de Louis Gratton [petit-fils de celui qui habite le lot 1 du Bas de Lachenaie] apparaît comme « tombant tout à fait en ruine [...] qu'il est sur le point de la faire démolir pour en construire une neuve<sup>36</sup> » ; en 1781, dans la concession Saint-Jean-Baptiste de Mascouche située dans le prolongement de Lachenaie, Charles Roy se porte acquéreur d'une terre « sur laquelle est construit deux vieilles maisons, une en bois et l'autre

en pierre<sup>37</sup> ». Les structures domestiques suivent un cycle de vingt à trente ans, particulièrement en contexte de colonisation. Dès 1693, le premier agent seigneurial de Lachenaie, Pierre Perrotin, demande par exemple à son fermier de « relever le pignon » et de « réparer les couvertures pour empêcher les gouttières de faire pourrir les bâtiment »<sup>38</sup> lorsqu'il lui « baille » son habitation pour trois ans. Éternel recommencement donc ! Ce cycle de renouvellement du bâti, qui implique à la fois l'entretien, la rénovation, la reconstruction et le recyclage, suppose des interventions régulières.

### **Portrait d'une seconde genèse : l'époque des Rébellions**

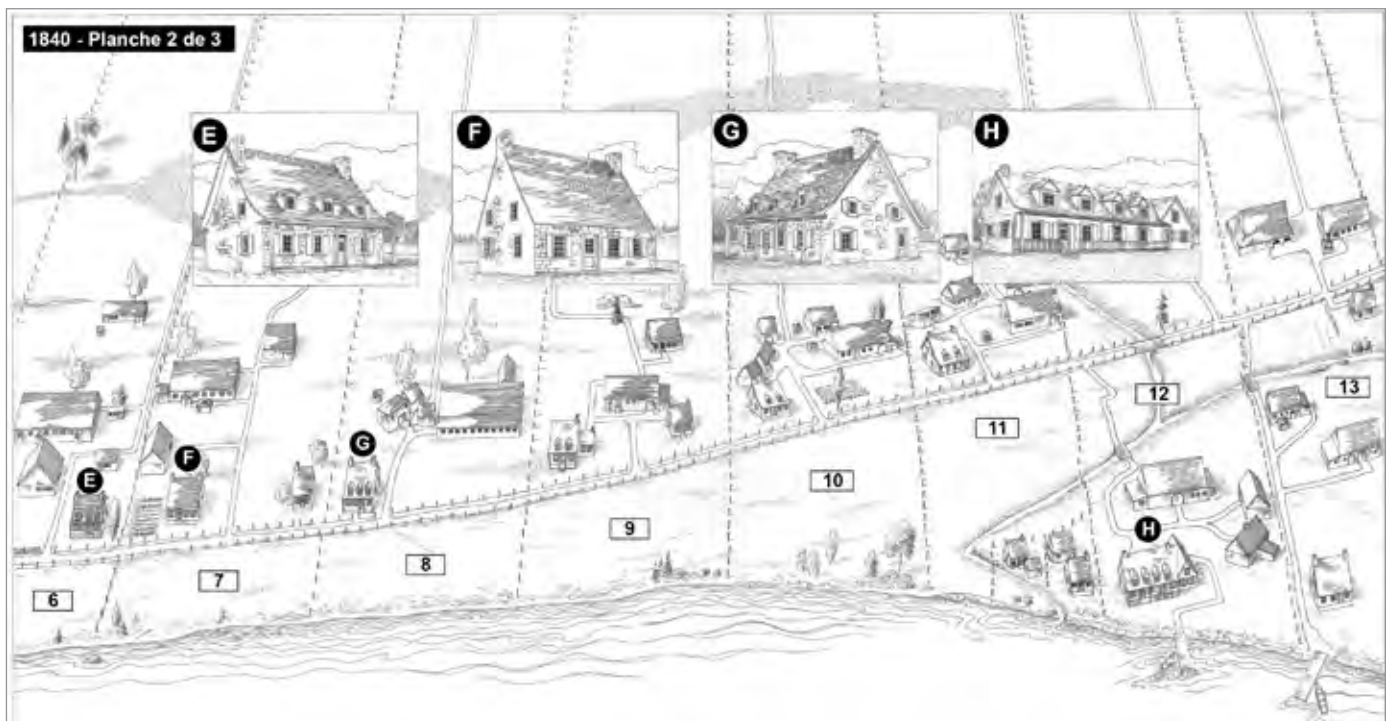
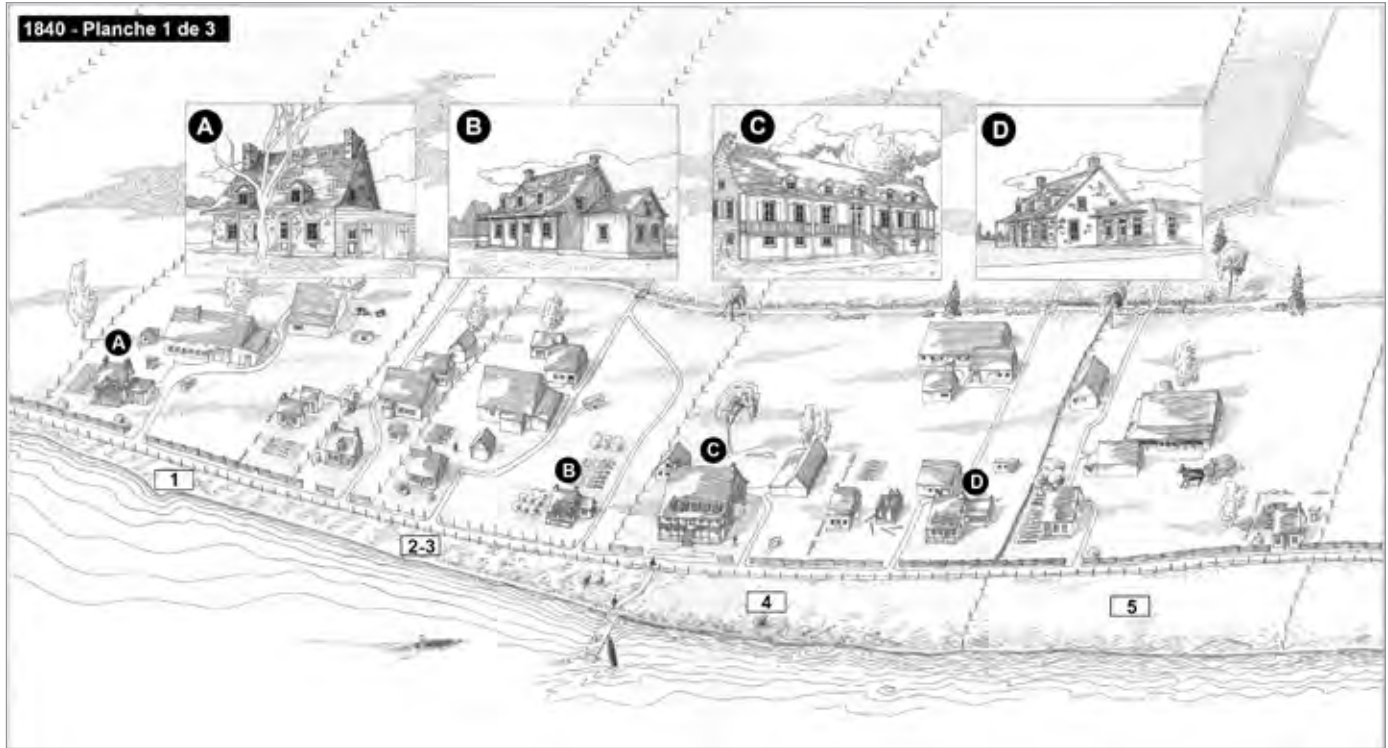
Les soubresauts de la Conquête passés, la vallée du Saint-Laurent entre dans une phase majeure de développement. Sous l'impulsion d'une croissance démographique sans précédent dans l'histoire de la colonie, la population de la région de Lanaudière passe de quelque six mille à près de cinquante mille personnes de 1765 à 1831. Cette croissance entraîne des transformations importantes dans l'arrière-pays lachenois, la construction de nouveaux moulins hydrauliques conduisant notamment à l'arrêt des activités du moulin à vent de Lachenaie dans les premières années du dix-neuvième siècle. Le site du moulin à vent demeure un point de repère visuel au moins jusqu'en 1831 (voir planche de 1840, lot 16). Le paysage agricole offre une perspective beaucoup plus dégagée en 1840 dans le Bas de Lachenaie, alors que seulement le tiers des terres demeurent en *bois debout*.

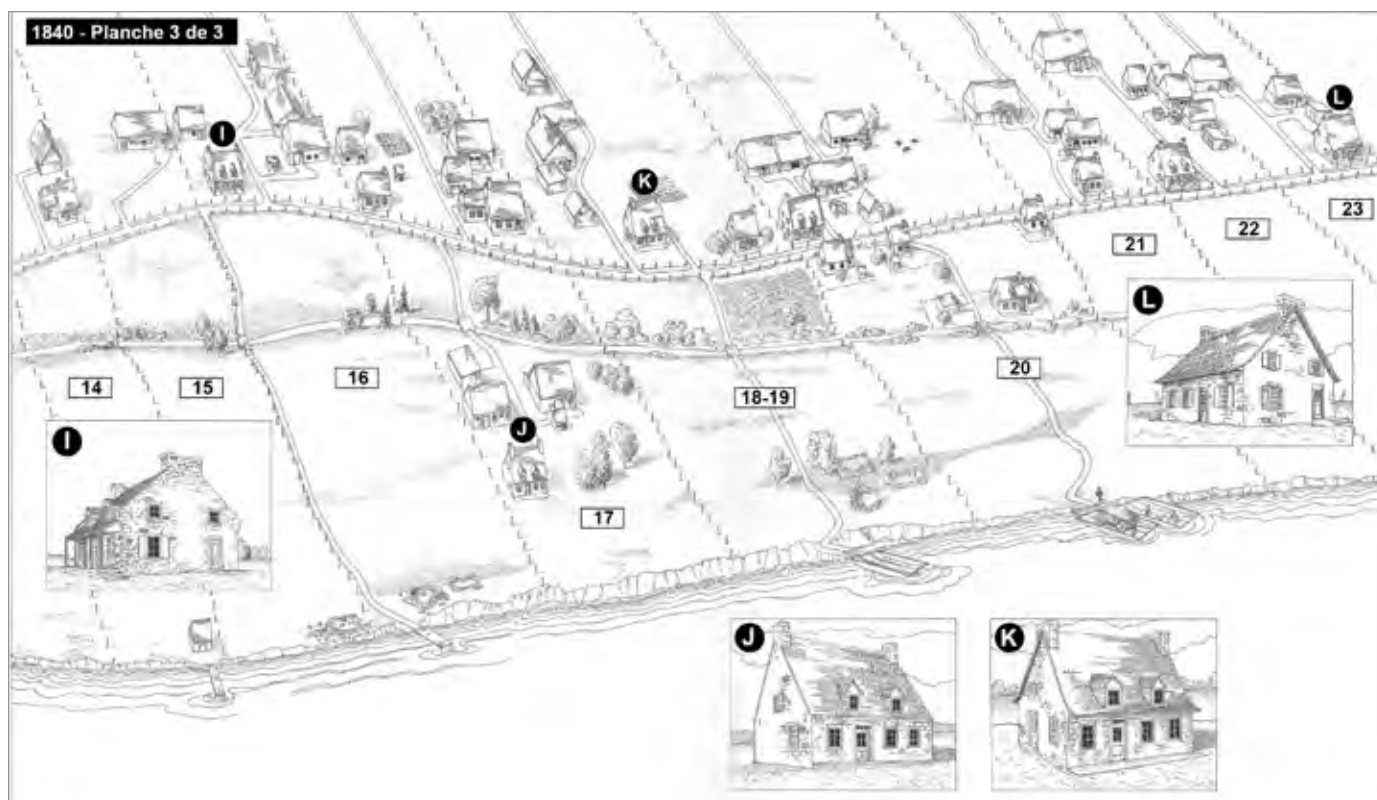
L'état général du bâti domestique présente un visage sensiblement différent au dix-neuvième siècle. Si vingt-cinq maisons formaient le paysage du Bas de Lachenaie vers 1775, on compte désormais une cinquantaine d'habitations – mis à part

les bâtiments agricoles. Les recherches dans les actes notariés ont permis d'en implanter trente-huit avec un bon niveau de précision (voir planches de 1840). Le jumelage pratiqué avec le recensement de 1831 laisse comprendre que plusieurs maisons de journaliers et de fermiers sont manquantes au croquis<sup>39</sup>. Par ailleurs, si les lots 1 (médaillon A), 2, 10, 12 (médaillon H), 13 et 17 (médaillon J) n'ont subi que peu de modifications par rapport à l'époque précédente<sup>40</sup>, les autres ont connu des changements significatifs. De nouvelles demeures en bois ont fait leur apparition sur les lots 3 (médaillon B), 9, 11 et 19, alors que la pierre est utilisée pour des maisons apparues récemment sur les lots 4 (médaillon D), 6 (médaillon E), 16 (médaillon I), 18 (médaillon K), 20, 22 et 23 (médaillon L). Au moins huit maisons ont disparu ou ont été déplacées au cours de ces transformations. En bout de ligne, sans compter les modifications apportées aux bâtiments agricoles et les modifications mineures aux structures qui ont traversé le temps – nous y reviendrons plus bas –, c'est près de trente pour cent du parc de l'habitat domestique du Bas de Lachenaie qui se voit reconfiguré entre 1775 et 1840. Sur les trente-huit maisons représentées sur les planches, trente-sept pour cent sont construites en pierre, les autres en bois<sup>41</sup>.

De la même manière qu'à l'époque de la Conquête, la différenciation du bâti fait écho à la différenciation du social au milieu du dix-neuvième siècle. La seconde moitié du dix-huitième siècle avait vu une élite marchande proche des milieux seigneuriaux prendre pied dans le Bas de Lachenaie ; à l'époque des Rébellions, la disparition du moulin à farine et le développement rapide des bourgs de Terrebonne et de L'Assomption entraînent une occupation exclusive du territoire du Bas de Lachenaie par des cultivateurs. La perspective d'une

Le paysage bâti du Bas de Lachenaie en 1840\* (recherche : Jean-René Thuot / dessin : Alain Ross)





\*SE RÉFÉRER À LA CARTE DE REPÉRAGE POUR L'EMPLACEMENT DE TOUS LES LOTS.

population essentiellement agricole aurait pu conduire à une certaine uniformisation du paysage bâti, en phase avec le mythe de Léon Gérin du cultivateur canadien-français moyen<sup>42</sup>. La distinction est toutefois manifeste au sein même du groupe des propriétaires-exploitants. La qualité des constructions, du moins ce que permettent de déduire certains critères tels le volume et les matériaux, en offre une première mesure. La maison en pierre de trente-cinq pieds par trente pieds construite par le cultivateur Jean-Baptiste Mathieu [époux de Marie-Hypolite Wilhelmy, fils de François et Marie Contant] (médaillon E) vers 1817<sup>43</sup>, si elle contraste avec les bâtiments en bois du lot voisin à l'ouest (n° 5), se distingue aussi de sa voisine à l'est pourtant en pierre, mais qui accuse ses soixante années de service. Un peu plus à l'est, Joseph Christin (lot 18, médaillon K) possède une

maison en pierre à deux étages, alors que son voisin Louis Daunay n'occupe alors qu'une simple maison en bois (cette maison sera remplacée vers 1830). Sur le lot 22, le cultivateur Jean-Baptiste Vinet dit Souigny se fait également construire une maison en pierre (carré de 35 pieds par 32 pieds) vers 1812<sup>44</sup> : la structure en bois de vingt-quatre pieds sur vingt et un pieds du lot voisin (lot 21) n'offre pas le même luxe. Sans être désignés spécifiquement comme marchands, certains cultivateurs sont des acteurs de premier plan dans l'économie liée au réseau fluvial du secteur. Les sites emblématiques de cette activité marchande, soit les habitations d'Étienne Mathieu (planche de 1840, 1/3, lot 4), d'Amable Lecourt (planche de 1840, 2/3, lot 12) et d'Amable Duprat (planche de 1840, 3/3, lot 20), laissent voir des concentrations de bâtiments révélatrices d'un certain dynamisme.

Les propriétés de Mathieu et de Duprat sont d'ailleurs parmi les premières de la paroisse de Lachenaie pour le rendement en céréales et le volume du cheptel entretenu (évaluation produite au recensement de 1831 notamment). Enfin, le portrait des charges institutionnelles occupées par les habitants du Bas de Lachenaie permet de rendre plus lisible la distinction dans le paysage. À ce niveau, peu de surprises : le premier capitaine de milice, marguillier et ancien syndic scolaire, Étienne Mathieu (lot 4, médaillons C et D), possède de loin l'*habitation* la plus impressionnante, à la fois en termes de solidité, de hauteur et de volume. Outre Mathieu, le seul autre officier de milice en service du Bas de Lachenaie, le lieutenant George Wilhelmy (lot 13), profite de la maison de pierre de l'ancien capitaine de milice Étienne Lecourt. Sur cette même esquisse de 1840, tous les hommes qui ont siégé au



ILL. 2. 4034, BOUL. SAINT-CHARLES  
(LOT 12, MÉDAILLON H). | JEAN-RENÉ THUOT.



ILL. 3. 3661, BOUL. SAINT-CHARLES (LOT 4, MÉDAILLON D). | JEAN-RENÉ THUOT.



ILL. 4. 4175, BOUL. SAINT-CHARLES  
(LOT 16, MÉDAILLON I). | JEAN-RENÉ THUOT.



ILL. 5. 4471, BOUL. SAINT-CHARLES  
(LOT 23, MÉDAILLON L) | JEAN-RENÉ THUOT.



ILL. 6. 3965, BOUL. SAINT-CHARLES  
(LOT 11). | JEAN-RENÉ THUOT.

conseil de fabrique ont une demeure en pierre (lots 1, 4, 13, 16, 20), à l'exception d'Amable Lecourt (lot 12). De la même manière qu'il a été donné de l'observer pour la période précédente, si la qualité de l'architecture domestique n'est pas un gage d'accès aux réseaux des hommes d'influence, elle permet à l'inverse à un homme de pouvoir d'afficher avec plus de conviction son rang.

Le groupe de propriétaires-exploitants se distingue également du groupe des non-possédants (journaliers et fermiers). À cet égard, l'augmentation significative de la population dans l'espace étudié accentue les clivages sociaux et provoque à terme une différenciation du bâti plus marquée. Au tournant du dix-neuvième siècle, le monde agricole doit absorber une

surcharge due à la saturation progressive du terroir<sup>45</sup>. Sur l'ensemble du territoire paroissial de Lachenaie, la population grimpe de cinq cent trente-deux habitants en 1790 à mille soixante-huit habitants en 1831<sup>46</sup>. L'apparition d'un prolétariat rural introduit dans le paysage plusieurs habitations de petites dimensions, journaliers et fermiers faisant pratiquement doubler le nombre de maisons présentes sur les vingt-trois lots à l'étude.

L'examen des planches de 1840 indique que le renouvellement du bâti se poursuit : il reflète le pouvoir et la capacité d'agir des cercles élitaires face aux moins nantis. Si la capacité de construire ou de reconstruire un bâtiment est certes l'intervention la plus bruyante, les réparations et les rénovations sont le lot commun. Le

capitaine Jean-Marie Mathieu fait l'acquisition en 1798 de l'ancienne demeure de Louis Normandin dit Lamothe, présentée comme ayant « environ soixante ans de service » en 1804<sup>47</sup>. Il la reconstruit au goût du jour après 1810, ajoutant un larmier recourbé à un toit plus évasé et apportant un soin à la symétrie des ouvertures (lot 4, médaillon D). Sur le même lot, le marchand Étienne Duchenois avait complété au tournant du dix-neuvième siècle le travail d'agrandissement de la maison-magasin du marchand Fidèle-Félix Joly, un projet que ce dernier avait amorcé avant son décès (1798), élargissant ainsi la façade de l'immeuble de quarante-huit à soixante pieds<sup>48</sup>. Jean-Marie Mathieu fils (également capitaine de milice) procède pour sa part à la « réédification » d'une habitation en pierre



vieille de plus de quatre-vingts ans, ne préservant que les « quatre gros murs » qui ont été réparés avant de poursuivre (lot 8, médaillon G)<sup>49</sup>. En contrepartie, la maison en pierre avec « une cheminée de pierres taillées au ciseau<sup>50</sup> » du notable Étienne Contant n'a pas survécu au changement générationnel : elle cède sa place à une maison en bois à la toute fin du dix-huitième siècle (lot 10). Faire évoluer un immeuble représente un travail constant, qui participe à la fois à l'entretien d'une image et à la réaffirmation d'une capacité d'action dans l'environnement physique.

### Portrait d'une troisième genèse : l'époque de la Crise

Si le passage de l'époque de la Conquête à celle des Rébellions s'est réalisé sous le signe de la densification de l'espace habité, celui du milieu du dix-neuvième siècle à 1930 suit plutôt un parcours inverse : celui du redéploiement et de la consolidation. Le processus d'industrialisation en marche vide tranquillement les campagnes des excédents démographiques. La population de Lachenaie passe de mille cent individus en 1845 à six cent quatre-vingt-huit en 1931<sup>51</sup>. À l'accélération de la commercialisation des produits agricoles s'ajoute celle des terres, phénomène qui s'accroît avec le passage au capitalisme industriel. À cet égard, le secteur du Bas de Lachenaie connaît une évolution particulière dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle. L'accaparement des terres par certaines familles engendre une concentration du capital foncier entre les mains d'un réseau restreint d'acteurs. Cette double évolution – migrations de la population et concentration des terres – a un impact majeur sur l'évolution du paysage construit de 1840 à 1930.

Le portrait du bâti en 1875 offre un aperçu de la première phase de transformations qui a cours. Le front des terres du Bas de Lachenaie est alors occupé par les



ILL. 7. 3813, BOUL. SAINT-CHARLES (LOT 8, MÉDAILLON G). | JEAN-RENÉ THUOT.

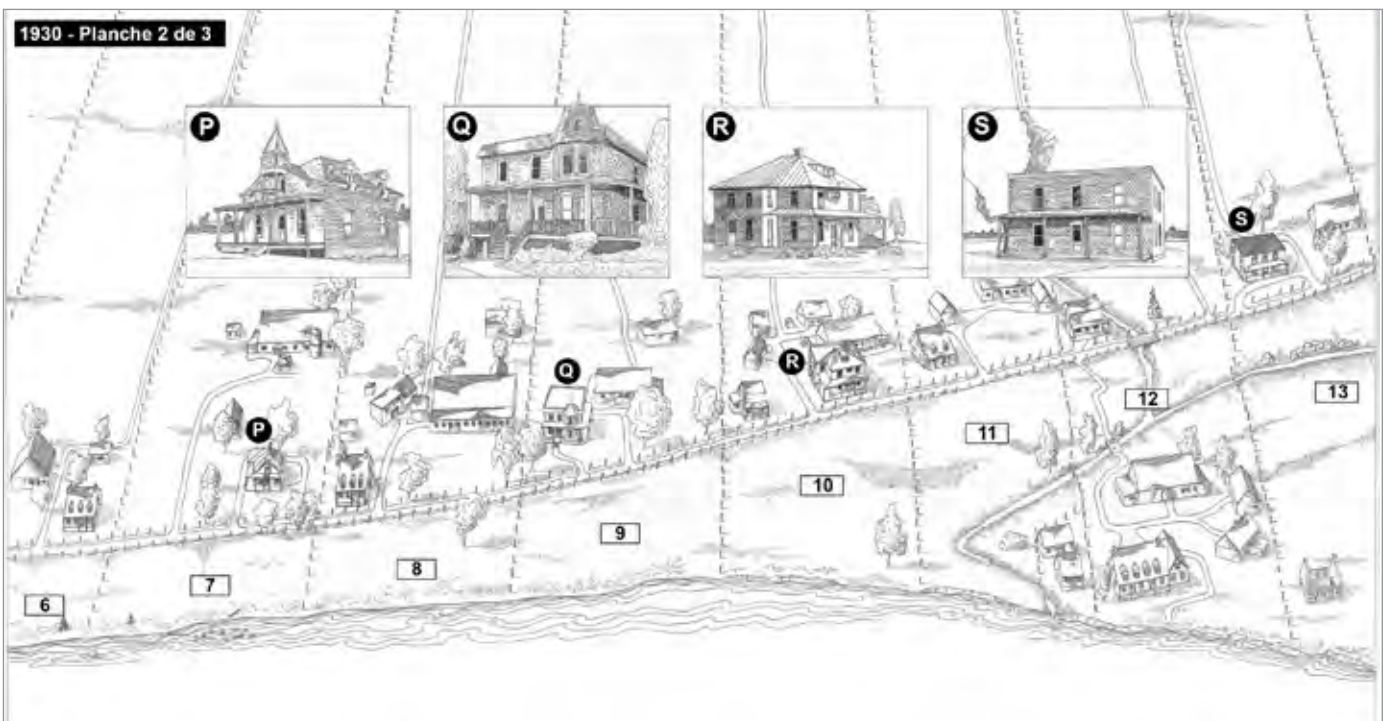
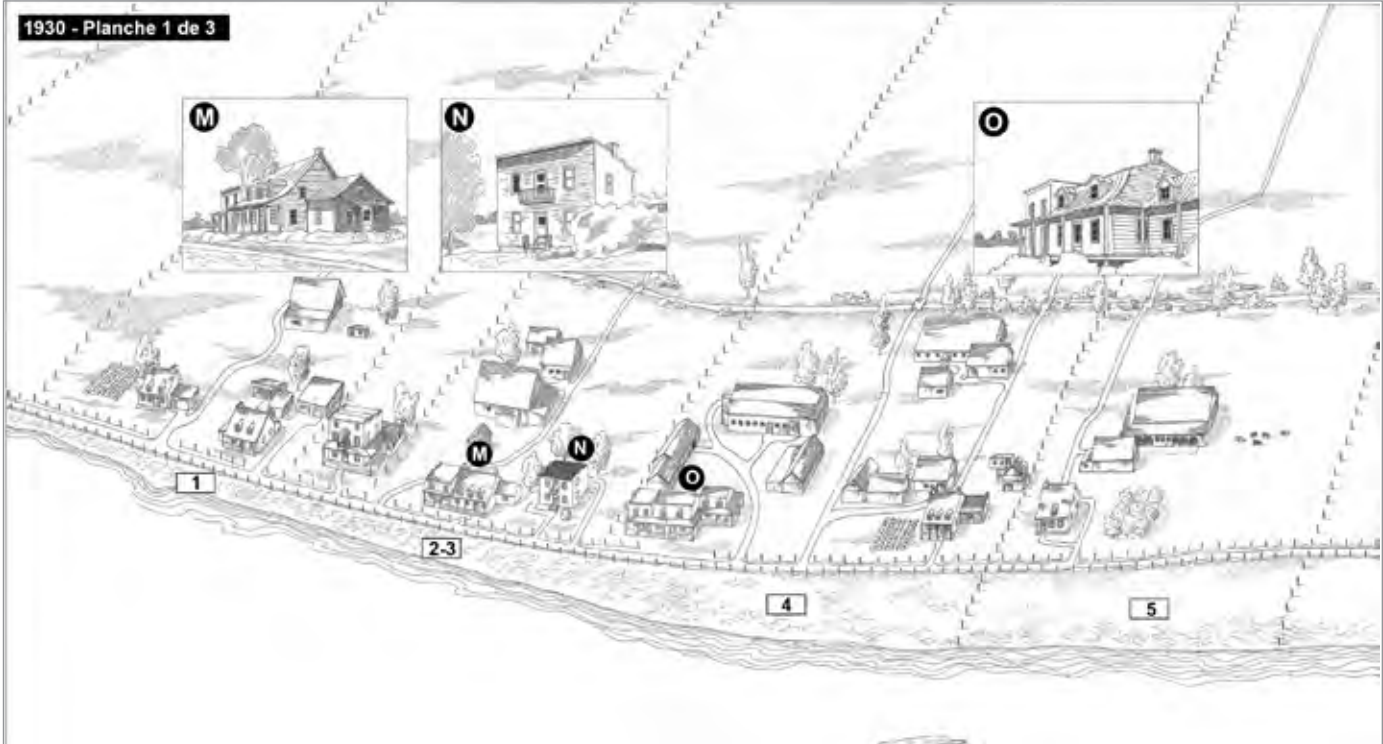
descendants de la famille Mathieu à hauteur de près de quatre-vingts pour cent, les enfants d'Étienne Mathieu détenant à eux seuls quarante-quatre pour cent des lots du secteur. Plusieurs des membres de cette famille ne résidant pas dans la paroisse<sup>52</sup>, ce sont trente-cinq pour cent des terres du Bas de Lachenaie qui sont alors exploitées par des fermiers. Le sous-investissement en entretien qui découle de ces affermages entraîne une détérioration rapide des bâtiments ; à terme, cette réalité accélère le processus de renouvellement du bâti. Outre l'absence de plusieurs propriétaires, il faut ajouter la migration de plusieurs journaliers et artisans vers les villes. Les maisons habitées par ces groupes sont peu à peu démantelées ou simplement réutilisées à d'autres fins.

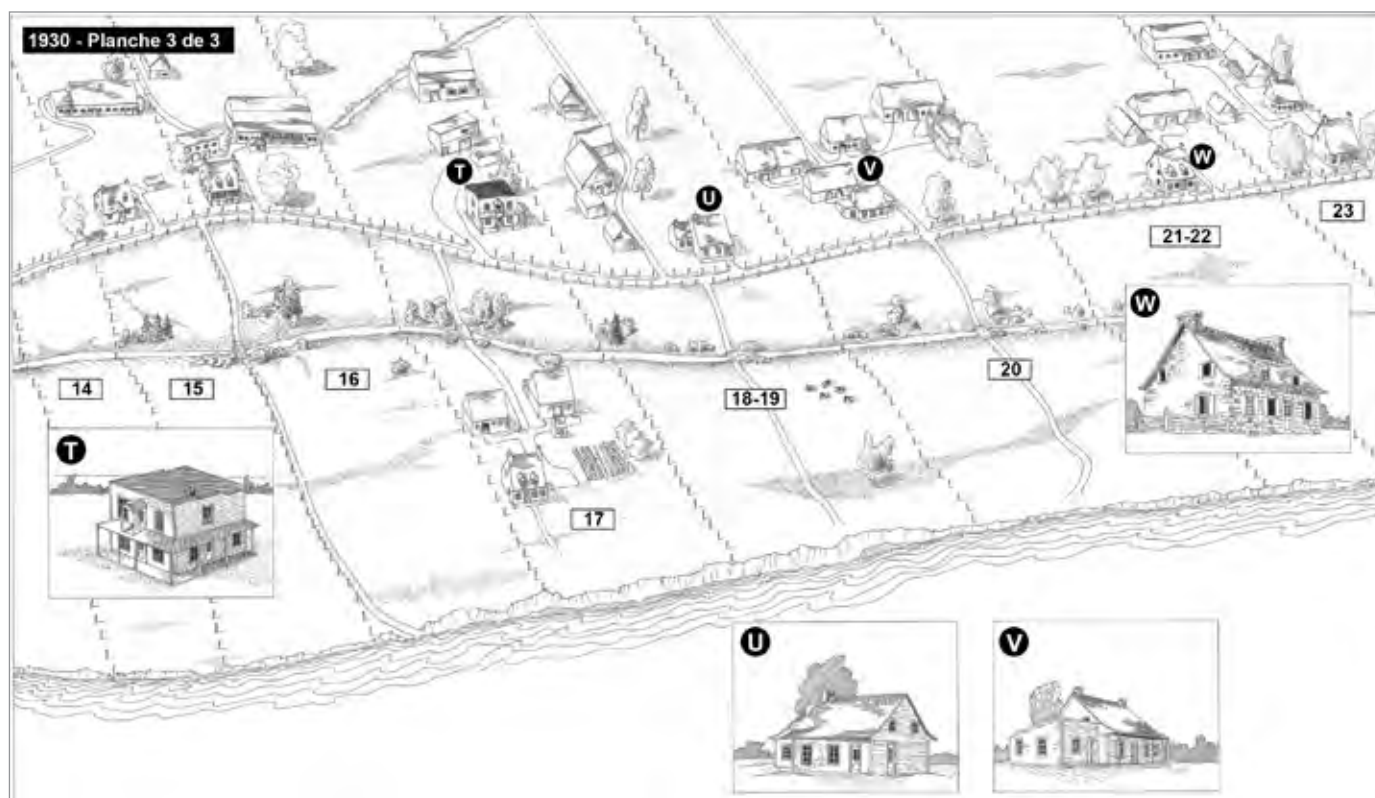
Une seconde phase de transformation du paysage survient au tournant du vingtième siècle, alors que plusieurs membres de la famille Mathieu se départissent de leurs biens immobiliers. Ce délestage amène non seulement une reconfiguration du bâti – plusieurs maisons étant devenues vétustes –, mais également des changements au niveau de la composition

du tissu social du Bas de Lachenaie. Le portrait des propriétaires en 1930 indique que les anciennes familles ayant occupé de manière quasi exclusive le territoire pendant plusieurs décennies cèdent la place : Alfred Vaillancourt (lot 17) est originaire de Southbridge au Massachusetts ; Henri Bergeron (lot 18), de l'île Perrot ; Hector-Cuthbert Fafard (lot 10), de Sainte-Élisabeth ; Joseph Desrosiers (lot 2), de Montréal ; Aristide Gauthier (lots 4 et 5), de Saint-Esprit ; Robert et Stanislas Venne (lots 13, 14 et 15), de Saint-Alexis.

En 1930, le paysage bâti est fortement teinté de l'ensemble des processus évoqués ci-dessus (voir planches de 1930). Trois transformations majeures par rapport à la trame de 1840 sont observées : une réduction du parc d'habitations, un taux élevé de renouvellement des unités domestiques et enfin une diversification des formes et des matériaux. La réduction fait écho aux réalités démographiques et au processus de consolidation des fermes vécu de manière plus générale dans le monde agricole québécois de la seconde moitié du dix-neuvième siècle, dans la foulée de la spécialisation des fermes. Ainsi, si

Le paysage bâti du Bas de Lachenaie en 1930\* (recherche : Jean-René Thuot / dessin : Alain Ross)





\*SE RÉFÉRER À LA CARTE DE REPÉRAGE POUR L'EMPLACEMENT DE TOUS LES LOTS.

trente-huit habitations étaient présentes dans le Bas de Lachenaie en 1840, la même zone n'en compte que vingt-sept en 1930. À cette réduction s'ajoute un renouvellement important, alors que plus de la moitié des structures domestiques présentes en 1840 ont disparu, dont plusieurs sur des lots concédés pendant plusieurs années à des fermiers (lots 7, 10, 17, 18 et 20). La brique fait son apparition dans le paysage du Bas de Lachenaie (15 % des maisons), le bois ayant toujours la cote (55 %) face à la pierre (30 %). Seulement huit des quatorze maisons en pierre qui apparaissent dans le paysage à l'époque des Rébellions sont toujours debout à l'époque de la Crise<sup>53</sup>.

La diversité des formes est à souligner. Les maisons à deux étages pleins sont de plus en plus répandues, comme en témoignent les lots 2, 3, 9, 10, 13 et 17. L'influence de ce nouveau courant se fera

sentir sur les structures plus anciennes, auxquelles on ajoute quelquefois de nouvelles allonges aux formes cubiques (lots 3 et 4, médaillons M et O). Le toit à deux versants, généralisé dans les campagnes québécoises en 1840, s'inscrit dorénavant dans le paysage à côté des toits mansardés (lot 4, médaillon O), des toits plats (lot 9, médaillon Q et lot 11), des toits en croupe (lot 7, médaillon P) et des toits en pavillon (lot 10). Comme au cours des époques précédentes, la diversité des types de bâti dans le même espace-temps demeure une constante.

#### LA CONSTRUCTION DE FIGURES DU POUVOIR À LACHENAIE : QUELQUES REPRÉSENTATIONS ARCHITECTURALES

À chaque cycle de transformations du paysage, le contexte économique et les

acteurs du milieu teintent le décor. Au fil du temps, les familles cherchent à conforter leur position dans un rang d'habitat et une paroisse en participant aux processus qui déterminent l'organisation générale de l'espace vécu en lien notamment avec l'État et l'Église, en particulier ce qui concerne l'aménagement de l'îlot paroissial et le tracé des chemins. Au bout du compte, certains acteurs se démarquent autant sur le plan de la gestion et de l'implication dans l'espace communautaire, que dans leur capacité à faire fructifier leur avoir.

#### La conquête d'un espace : l'exemple de la famille Duprat

Le parcours de la famille Duprat dans le Bas de Lachenaie est emblématique à l'égard de la conquête d'un espace. Les deux fils du « notable » Jacques Duprat (lui-même fils de notaire)<sup>54</sup>, déjà propriétaire en



ILL. 8. 3863, BOUL. SAINT-CHARLES (LOT 9, MÉDAILLON Q). | JEAN-RENÉ THUOT.



ILL. 9. 3793, BOUL. SAINT-CHARLES (LOT 7, MÉDAILLON P). | JEAN-RENÉ THUOT.

1724, épousent chacun une fille de capitaine de milice [Athanase épouse Ursule Gariépy (fille du capitaine Jean et de Marguerite Bonnet, de Lachenaie) tandis que Joseph épouse Marie-Charlotte Gervaise (fille du capitaine Nicolas et de Marie-Françoise Archambault, de Pointe-aux-Trembles)]. Très impliquée dans le marché foncier, la famille se porte

acquéreur dans les années 1750 d'une partie du domaine seigneurial de Lachenaie par l'entremise de Joseph [fils de Jacques et époux de Marie-Charlotte Gervaise (1749), puis de Charlotte Beaulieu (1761) en secondes noces]. L'occupation de cette terre stratégique, voisine des traverses et du moulin banal, offre un accès privilégié aux points d'activités des marchands du

secteur. Or, les projets de Joseph Duprat contrecarrent ceux du seigneur Pierre Le Gardeur dès 1757, et ce dernier lui ordonne de cesser toute construction. Les deux maisons, la grange et l'étable que Duprat a érigées au sud du chemin (lot 16), font obstacle au vent nécessaire pour faire fonctionner le moulin à vent situé à proximité ; il est accusé d'avoir négligé de respecter les prescriptions à cet égard. Les tribunaux se saisissent de l'affaire et commandent des expertises<sup>55</sup>. En février 1760, une ordonnance de l'intendant François Bigot exige la démolition des tous les bâtiments en question et leur reconstruction au nord du chemin du Roi<sup>56</sup>. La bravade de Joseph Duprat face à l'intransigeance du seigneur n'est toutefois pas vaine : le capital de sympathie engrangé rapporte, la famille conservant non seulement la terre mais recevant des marques de reconnaissance<sup>57</sup>. En 1786, les funérailles de Joseph sont saluées avec « un grand concours de la paroisse<sup>58</sup> ».

Le domaine foncier des Duprat s'élargit considérablement dans la première moitié du dix-neuvième siècle, les descendants de Joseph Duprat accaparant à un certain moment plusieurs lots : 11, 14, 16, 17, 19, 20 et 21. Un des fils de Joseph et de Marie-Charlotte Gervaise, également prénommé Joseph [époux de Marie-Louise Lalonde (m. 1774)] (lots 16-17), est au cœur d'un autre conflit, impliquant cette fois le nouveau seigneur John Pangman qui a déplacé le moulin banal à Mascouche au début du dix-neuvième siècle. Fort d'un titre de capitaine de milice, Joseph fils est sur la ligne de front pour réclamer le maintien d'un moulin pour les habitants de Lachenaie. Ses propres fils, Amable et Louis<sup>59</sup>, poursuivent l'œuvre de leur père (décédé en 1812) en accueillant sur une de leurs terres, dans les années 1810, un nouveau moulin à vent (voir vestiges sur la planche de 1840, lot 19), poursuivant le bras de fer avec les autorités seigneuriales.

Également présents comme leur père et leur grand-père au conseil de fabrique, Amable et Louis s'impliquent de près dans la vie publique locale : le premier est en charge de la principale traverse vers l'île de Montréal à la fin des années 1820, alors que le second agit comme estimateur officiel des immeubles de la paroisse en 1845. Les nouvelles demeures en pierre construites par les frères (lot 16 médaillon I et lot 20) symbolisent ce succès entrepreneurial, cette capacité à agir dans l'espace communautaire. La maison de Louis (lot 16), avec sa façade en pierre de taille piquée, agrémentée de murs coupe-feu et de cheminées doubles, traduit une volonté claire de se distinguer non seulement des maisons de petit volume des fermiers et des journaliers, mais également des autres structures en pierre des environs.

Ainsi, à la conquête d'un espace physique par les Duprat s'est greffée celle d'un espace symbolique. Avec leurs gestes de protestation et leurs initiatives économiques, ils ont sculpté l'environnement bâti ; avec l'investissement du domaine seigneurial, l'agrandissement continu du bien familial et la construction de plusieurs maisons aux matériaux et volumes distinctifs, les Duprat ont marqué l'imaginaire du Bas de Lachenaie en tant qu'agents de transformation du paysage de premier ordre. En investissant cet espace et en le marquant de leurs symboles et monuments, ils ont défini du même coup leur appartenance élitaires.

### Tenir son rang : l'image des Mathieu

Dans les campagnes d'hier, il n'existe point de signalisation officielle pour les routes ou encore d'adresse civique aux portes. Les résidences elles-mêmes sont des points de repère importants dans le paysage, auxquelles s'ajoutent les

éléments géographiques de base (montagnes, cours d'eau), les infrastructures publiques (ponts, traverses de bacs, moulins) ou encore les principaux bâtiments institutionnels (salle paroissiale, église, école). Les occasions de circulation sont nombreuses : aux déplacements nécessaires aux rites religieux (messes, mariages, baptêmes, sépultures) et à la sociabilité commune (veillées, visites du dimanche, assemblées publiques), il faut ajouter les visites d'officiers de l'État (officiers de justice, de voirie, etc.) ou de représentants ecclésiastiques. Le transit vers les marchés régionaux ou les rencontres pour affaires engendrent également le passage de plusieurs marchands, négociants, colporteurs et convois divers. Dans ce contexte, l'architecture domestique offre l'occasion d'afficher son rang de manière régulière et répétitive face à la fois aux co-paroissiens et aux gens de l'extérieur.

À Lachenaie, la lutte pour l'occupation des premières places peut se lire dans l'architecture domestique. Au tournant du dix-neuvième siècle, la nouvelle demeure du député Bonaventure Panet près de l'embouchure de la rivière l'Assomption est présentée par un contemporain comme une « forte maison à l'air de castel<sup>60</sup> » : elle participe à l'engouement nouveau des élites pour les *maisons de campagne*<sup>61</sup>. Les autres notables de la paroisse ne sont pas en reste, cherchant à faire étalage de leur statut en intégrant de nouvelles modes ou en repoussant les frontières d'une pratique établie. Chez François Laurier dit Cotineau, au village, on intègre les attributs du courant pittoresque avec un toit en croupe, une galerie, en plus de cheminées aux quatre coins<sup>62</sup> ; à quelques pas de là, le député Jean-Marie Rochon fait construire une maison avec une façade de quarante-trois pieds avec coins en pierre de taille « à la rustique », suggérant au passage l'emprunt

à la demeure d'un Roussil de Terrebonne – dont la maison reflète l'influence britannique du temps<sup>63</sup>. Dans le rang à l'ouest du village, une autre personnalité du temps, Louis-Charles Beaumont, engage un artisan pour réaliser des sculptures sur le devant de sa maison<sup>64</sup>.

La famille Mathieu participe à ces exercices de mise en scène. Le premier de la lignée à s'établir dans le secteur au début du dix-huitième siècle, Charles Mathieu [époux de Catherine Laurier dite Cotineau (m. 1708)], acquiert rapidement une certaine notoriété, membre à la fois du conseil de fabrique paroissiale et du corps des officiers de milice à titre de capitaine. Les Mathieu vont demeurer au devant de la scène publique pendant toute la période à l'étude, représentant le secteur du Bas de Lachenaie au sein des principales institutions locales (fabrique, corps des officiers, corporations municipale et scolaire) et régionales (justice de paix, municipalité régionale, corps des officiers haut gradés, etc.). Le rôle de *premiers de paroisse*, ou de *principaux*<sup>65</sup>, est ici parfaitement incarné : les quatre générations de capitaines de milice qui se succèdent contribuent étroitement à consolider le capital symbolique de la famille<sup>66</sup>. En matière de bâti, cette réalité se traduit d'abord par la nécessité d'innover. On retrouve la famille Mathieu à l'avant-garde des vagues de nouvelles constructions, notamment les maisons en pierre de première génération au dix-huitième siècle, celles de seconde génération au dix-neuvième siècle (lots 4 et 6, médaillons D et E) et les initiatives de construction en brique au tournant du vingtième siècle (lot 9, médaillon Q). Enfin, à chaque époque, la manière d'habiter passe moins par les initiatives individuelles que par le besoin de *tenir le rang*. Au dix-neuvième siècle, la vue qui s'offre aux passants dans le Bas de Lachenaie surprend : sur une distance d'à peine quelques arpents (lots 8 à 4), un alignement de maisons en pierre

appartenant toutes à la famille Mathieu. Mis à part la maison-magasin occupée par Jean-Marie Mathieu, les autres sont de dimensions assez conventionnelles, offrant de mille à mille deux cents pieds carrés au sol. Individuellement, ces maisons valent les autres du secteur ; ensemble, elles créent un effet de masse qui frappe l'imaginaire de ceux qui circulent sur cette section du chemin du Roi. Cet effet est dupliqué par le nombre et la qualité des bâtiments agricoles présents sur leurs lots. Pour les visiteurs de l'extérieur de la paroisse, cette trame particulière contribue à nommer et à reconnaître une famille dont le statut est déjà établi par ses actions dans le champ public ; pour les co-paroissiens, c'est plutôt une démonstration de force, particulièrement vis-à-vis des journaliers qui habitent le Bas de Lachenaie dans le premier dix-neuvième siècle. La densité de l'habitat conduit à affirmer avec davantage de force les différences, à les rendre visibles dans le paysage bâti. La représentation qu'offrent ensemble les membres de la famille Mathieu est une forme de domination sourde, une prise de possession sur l'espace ; un processus qui contribue à stigmatiser les différences de conditions matérielles, insistant du même coup sur l'inégalité des rapports sociaux qui caractérisent les campagnes laurentiennes. Dans le paysage du Bas de Lachenaie, cette mise à l'écart produite par l'architecture du cercle élitair Mathieu participe à magnifier leur statut.

## CONCLUSION

L'historiographie canadienne-française a longtemps colporté une vision rectiligne de l'évolution des campagnes, où chaque unité d'exploitation est nécessairement composée d'une maison d'habitation construite par l'ancêtre et transmise de génération en génération. Une exploitation, une maison, une famille : voilà une belle équation qui a participé à nourrir le

paradigme de la *tradition*, le même paradigme qui a produit de belles esquisses uniformes de la société préindustrielle québécoise où trône une représentation simpliste de l'évolution du bâti. Cette dernière est mise à mal dans le portrait esquissé ici.

Cette radiographie du paysage bâti rural permet d'ajouter quelques éclairages sur l'évolution de l'architecture domestique et plus largement sur le rapport au bâti des populations. La diversité de la trame anticipée hors des villages apparaît ainsi comme une donnée incontournable à toutes les époques, en porte-à-faux par rapport à la conception téléologique du développement de la trame couramment acceptée. La variété des formes et des « états » documentés pour chaque espace-temps incite à poursuivre le questionnement sur l'écologie du bâti, en particulier sur le rôle des artisans-bâisseurs au cœur de ces opérations. Enfin, la densité d'habitat en milieu rural reste un phénomène peu documenté, qui nécessite d'autres enquêtes ; l'impact de la cohabitation doit notamment faire l'objet d'un regard attentif.

Sur l'arrimage entre le type social et les caractéristiques générales du paysage construit, on apprend beaucoup des cycles de renouvellement du bâti domestique, qui font écho aux cycles de reproduction des élites. En fonction de leurs aspirations, intérêts et moyens, les groupes élitaires posent des gestes et prennent des initiatives, devenant des agents de transformation des paysages construits. La démarche expose la complexité des phénomènes de mise en scène des cercles élitaires dans les milieux locaux. Le *savoir habiter* évolue en phase avec les manières de s'afficher des élites ; dans ce portrait, la maison devient un autre outil pour négocier les identités et les rôles de chacun dans un espace donné.

## NOTES

1. L'auteur tient à remercier le Fonds québécois de la recherche scientifique pour la société et la culture du soutien apporté au présent projet de recherche. Des remerciements vont également à Alain Ross (dessins), Marie-Andrée Roy (cartographie), Jules Guérard (paléographie), Claude Martel (matériel de recherche) et Jean-Pierre Pepin (registres numérisés du Fonds Drouin) pour leur contribution au projet.
2. Sur ce rapport dialectique, voir notamment Marc, Olivier, 1972, *Psychanalyse de la maison*, Paris, Seuil, p. 55.
3. Voir par exemple : Dubois, Martin (dir.), 2009, *Architecture municipale à Québec : 100 bâtiments publics*, Québec, Publications du Québec ; et Noppen, Luc, Claude Paulette et Michel Tremblay, 1979, *Québec : Trois siècles d'architecture*, Québec, Libre expression.
4. Martin, Paul-Louis, 1999, *À la façon du temps présent : trois siècles d'architecture populaire au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 3.
5. *Ibid.*
6. Voir notamment Morisset, Lucie K. et Luc Noppen, 2001, « Une (autre) histoire de la maison québécoise », dans Jean-Pierre Pichette (dir.), *Entre Beauce et Acadie. Facettes d'un parcours ethnologique*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 69-104.
7. Morisset, Gérard, 1949, *L'architecture en Nouvelle-France*, Québec, s.n., coll. « Champlain », p. 8.
8. Voir notamment Dessureault, Christian, 1987, « L'égalitarisme paysan dans l'ancienne société paysanne du Saint-Laurent : éléments pour une ré-interprétation », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, n° 3, p. 373-407.
9. Voir notamment Dessureault, Christian, 1990, « Niveau de vie dans le Richelieu-Yamaska, 1800-1840. Étude préliminaire pour une comparaison France-Québec », dans Gérard Bouchard et Joseph Goy (dir.), *Famille, économie et société rurale en contexte d'urbanisation (17<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles)*, Actes du Colloque d'histoire comparée Québec-France tenu à Montréal en 1990, Centre interuniversitaire SOREP (Société de recherches sur les populations), p. 185-223.
10. Dans cette perspective, nous adhérons au concept de *paysage* développé par Philippe Poullaouec-Gonidec et ses collègues, c'est-à-dire conçu d'abord comme un « espace social habité, vécu : « l'important étant de

comprendre en quoi le paysage s'avère être le reflet des actions, des pratiques et des valeurs d'un groupe social qui habite le territoire. Réceptacle de celles-ci, le paysage est une accumulation d'artéfacts. Aussi, contrairement à l'approche esthétique [...] la dimension culturelle s'inscrit ici dans la matérialité du territoire [...] les paysages représentent le contexte visuel de l'existence quotidienne ». Voir Poullaouec-Gonidec, Philippe, Gérard Domon et Sylvain Paquette, 2005, « Le paysage, un concept en débat », dans Philippe Poullaouec-Gonidec (dir.), *Paysages en perspectives*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 31.

11. Voir notamment Thuot, Jean-René, 2008, *D'une assise locale à un réseau régional : élites et institutions dans la région de Lanaudière (1825-1865)*, thèse de doctorat en histoire, Université de Montréal.
12. Steiber, Nancy, 2006, « Space, Time, and Architectural History », dans Dana Arnold, Elvan Altan Ergut et Belgin Turan Ozkaya (dir.), *Rethinking Architectural Historiography*, New York, Routledge, p. 171-182.
13. Bourdieu, Pierre, 1979, *La distinction – critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, p. 59-61.
14. Knox, Paul L., 1984, « Symbolism, Styles and Setting. The Built Environment and the Imperatives of Urbanized Capitalism », *Architecture et comportement*, vol. 2, p. 107-122.
15. Thuot, *op. cit.*
16. L'ensemble du projet portait sur plusieurs paroisses du sud de la région de Lanaudière.
17. Ce second volet a bénéficié de la banque topographique sur le sud de Lanaudière créée dans le cadre d'un précédent projet (Thuot, *op. cit.*).
18. Les inventaires après décès, ventes et donations ont fait l'objet d'un examen attentif. Pour les fins de la présente démonstration, nous avons choisi de simplifier la présentation des intitulés des actes et d'uniformiser l'orthographe des patronymes.
19. Le Fonds Point du jour Aviation (Bibliothèque et Archives nationales du Québec [BAnQ], P690), les photographies aériennes de 1931 (Photothèque de l'air), le Fonds Doudiet (Bibliothèque et Archives Canada [BAC]), les dessins de George Heriot (BAC), les cartes produites par les ingénieurs du général Murray (BAnQ, BAC), les dossiers constitués sur certaines propriétés déposés au centre de documentation de la direction régionale de Lanaudière de Culture et Communications Québec, ainsi que les cartes des arpenteurs Joseph Bouchette et Charles Laurier (BAnQ) ont été particulièrement utiles.
20. Pour les fins de la présente démonstration, les lots ont été numérotés arbitrairement de 1 à 23 d'ouest en est.
21. Nadon, Mario, 1983, *Le premier demi-siècle de Lachenaie (1670-1724)*, mémoire de maîtrise en histoire, Université de Montréal, p. 51 et suiv.
22. Une partie du territoire de Lachenaie est comprise dans la nouvelle paroisse de Mascouche depuis 1750.
23. Édition du 13 janvier 1774 de la *Gazette de Québec* citée par Martel, Claude, 1994, *Lachenaie : Du fort à la ville*, Lachenaie, Ville de Lachenaie, p. 18-19.
24. Martel : 14-15.
25. Voir par exemple BAnQ, greffe du notaire Pierre Panet de Méru, 15 mai 1777 : Bail à ferme d'une maison et terrain situés à la traverse de Lachenaie par Gabriel Christie, seigneur de Lachenaie à Félix Joly, négociant de Lachenaie et Alexis Caron, des rapides de Mascouche.
26. Les quelque 500 arpents de superficie que comprend alors le domaine seigneurial ne sont pas comptabilisés dans ce calcul.
27. Université de Montréal, Collection Louis-François-Georges Baby : Inventaire de la communauté des biens d'entre Louis Gratton et feu Catherine Rochon.
28. Sa maison de pierre de 40 pieds par 30 pieds est toutefois située à l'ouest de l'église.
29. Cet ancien commis au garde-magasin du Roi de Montréal est reconnu comme le premier marchand du territoire de Lachenaie. Le site d'habitation de la famille Lecourt est situé sur un promontoire à proximité d'un des principaux sites de traverse. Il s'éteint en 1761 à l'âge de 61 ans.
30. Époux en secondes noces de Marie-Josèphe Lemieux, il possède un carré de 36 pieds par 30 pieds. BAnQ, greffe Joseph Brunelle, 17 juillet 1832 : Donation d'Ernest Wilhelmly à Georges Wilhelmly.
31. BAnQ, greffe Jacques Dufault, 25 septembre 1787 : Inventaire de la communauté d'entre feu Jean-Baptiste Mathieu et Charlotte Huboux.
32. BAnQ, greffe Joseph Turgeon, 2 juillet 1787 : Inventaire de la communauté d'entre feu Louis Normandin dit Lamothe et feu Charlotte Guenet.
33. BAnQ, greffe Antoine Foucher, 12 février 1768 : Contrat de mariage entre Michel Lecourt et Marie-Magdeleine Janvrin dite Dufresne.
34. BAnQ, greffe Joseph Turgeon, 2 juillet 1787 : Inventaire des biens de feu Louis Normandin, *op. cit.*
35. BAnQ, greffe Joseph Papineau, 3 octobre 1788 : Bail à loyer d'une terre par John McKindlay à Fidel Joly.
36. BAnQ, greffe Joseph Turgeon, 3 mars 1792 : Inventaire des biens de la communauté d'entre Louis Gratton et feu Marie Beauchamp.
37. BAnQ, notaire J. Dufault, 3 octobre 1781 : Échange de terres entre Jean Duprat et Charles Roy. La maison en pierre sera détruite dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle.
38. BAnQ, greffe Claude Mauge, 12 septembre 1683 : Bail à ferme de Pierre Perrotin à Louis Forget.
39. Pour chaque ménage inventorié, le recenseur peut associer à la fois une « maison habitée », une « maison inhabitée » ou une « maison en construction ». Voir Recensement du Canada, 1831.
40. Nous n'avons pas été en mesure de statuer sur l'état du bâti des lots 5 et 15 en 1840.
41. Même en tenant compte de la sous-représentation des maisons de journaliers en bois – en portant par exemple le nombre de structures à 45, conformément aux indications contenues dans le recensement de 1831 –, le pourcentage de maisons en pierre se maintiendrait au-delà de 30 %. À noter que les maisons en pierre sont représentées sans crépi sur les planches, de manière à en faciliter l'identification.
42. Gérin, Léon, 1948, *Le type économique et social des Canadiens – Milieux agricoles de traditions françaises*, Montréal, Fides, p 53-55.
43. BAnQ, greffe Toussaint Limoges, 20 octobre 1817 : Marché entre Théophile Gervais et Jean-Baptiste Mathieu. À noter que cette transaction ne se concrétisera pas selon les termes énoncés.
44. BAnQ, greffe Jean-Marie Cadieux, 30 juin 1812 : Inventaire de la communauté d'entre Jean-Baptiste Vinet dit Soulligny et feu Marguerite Langlois.
45. Courville, Serge, 1990, *Entre ville et campagne : l'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 141 et suiv.
46. Recensement du Canada pour Lachenaie, 1831.

47. BAnQ, greffe Joseph Turgeon, 6 février 1804 : Inventaire de la communauté d'entre Jean-Marie Mathieu et feu Geneviève Laurier dite Cotineau.
48. BAnQ, greffe Joseph Papineau, 23 juin 1798 : Vente de Matthew Lymburner à Étienne Duchesnois.
49. BAnQ, greffe Jacques-Eugène Faribault, 12 mars 1834 : Inventaire de la communauté des biens d'entre feu Jean-Marie Mathieu et Madeleine Beaupré. Le travail n'est pas terminé au moment de l'inventaire ; la maison est alors évaluée à 1800 livres, elle qui pourtant en valait 2500 en 1804. Voir BAnQ, greffe Joseph Turgeon, 6 février 1804, *op. cit.*
50. BAnQ, greffe Charles-François Coron, 10 octobre 1746 : Inventaire de la communauté d'entre Étienne Contant et feu Marie Bazinet.
51. Martel : 41.
52. L'acte de partage du patrimoine familial d'Étienne Mathieu et Joseph Duprat est officialisé devant le notaire Gédéon-Mélasippe Prévost le 7 novembre 1872.
53. Au cours des années 1960, seules 35 % des maisons en pierre élevées avant 1840 seront toujours debout.
54. BAnQ, greffe François Coron : Vente à Jacques Duprat, notable ; voir également BAnQ, greffe François Coron : Mariage de Jean Duprat et Marie-Anne Contant.
55. BAnQ, Fonds Intendants (E1), Ordonnances (S1), dossier P4281), 28 novembre 1758 : Ordonnance obligeant la nomination d'experts pour examiner le caractère nuisible de bâtiments situés près du moulin banal de la seigneurie de Lachenaie.
56. BAnQ, Fonds Intendants (E1), Ordonnances (S1), dossier P4287), 26 février 1760 : Ordonnance obligeant Joseph Duprat à démolir les deux maisons, la grange et l'étable nuisibles au moulin banal de la seigneurie de Lachenaie. Duprat est donc forcé de s'exécuter, mais la Nouvelle-France tombe quelques mois plus tard et la famille Le Gardeur retourne en France, se départissant des restes de sa seigneurie dans les années suivantes. Par ailleurs, les nouveaux propriétaires de la seigneurie se détournent rapidement du moulin à vent et investissent dans les moulins hydrauliques d'arrière-pays.
57. Joseph Duprat est élu au conseil de fabrique, alors que son frère Jean-Baptiste remplit la charge de bailli entre 1767 et 1769.
58. Registres du Fonds Drouin, paroisse de Lachenaie, 28 janvier 1786 : Sépulture de Joseph Duprat, époux en secondes noces de Marie-Charlotte Beaulieu.
59. Amable et Louis Duprat, fils de Joseph et Marie-Louise Lalonde, épousent respectivement les sœurs Marguerite (1807) et Catherine Bleau (1809), de Rivière-des-Prairies.
60. Poulin, Pierre, 1992, *Légendes du Portage [1897]*, Joliette, Édition privée, p. 49.
61. L'inventaire de Bonaventure Panet contient d'ailleurs un exemplaire de *La nouvelle maison rustique, ou économie de tous les biens de campagne*, publié en 1762 à Paris. BAnQ, greffe François-Hyacinthe Séguin, 2 juin 1817 : Inventaire des biens de la communauté d'entre Bonaventure Panet et feu Marguerite Dunière.
62. BAnQ, greffe François-Hyacinthe Séguin, 24 février 1819, *op. cit.*
63. BAnQ, greffe Joseph-Léandre Prévost, 11 février 1835 : Marché entre Jean-Marie Rochon et Michel Sureau dit Blondin.
64. BAnQ, greffe Toussaint Limoges, 28 décembre 1828 : Marché entre Louis-Charles Beaumont et Pierre Viau.
65. Voir Thuot : 153 et suiv.
66. François Mathieu (+ Marie Contant), Jean-Marie Mathieu (+ Geneviève Laurier dite Cotineau, + Joseph Queneville) et Étienne Mathieu (+ Joseph Duprat) suivent les traces de l'aïeul Charles.